Accueil (https://atelierdesaidants.fr/) > Adulte (https://atelierdesaidants.fr/adulte-handicap-aidant) > S'informer sur la pathologie (https://atelierdesaidants.fr/adulte-handicap-aidant/information-pathologi > Parkinson chez les moins de 50 ans

Parkinson chez les moins de 50 ans



La maladie de Parkinson est décrite en 1817 par le médecin anglais James Parkinson comme une ma neurologique chronique qui s'attaque à certains neurones, les neurones à dopamine, qui contrôlent autres le comportement, la cognition, les fonctions motrices, la motivation, le sommeil etc. La maladie es caractérisée par des tremblements ou des difficultés à effectuer certains mouvements.

La maladie de Parkinson touche environ 1 à 2% des plus de 60 ans et est l'une des causes majeur handicap chez les personnes âgées. Selon France Parkinson, environ 200 000 personnes sont touchée la maladie de Parkinson en France et près de 5 millions de personnes au niveau mondiale.

Poser le diagnostic Parkinson

La **pose du diagnostic de Parkinson** est particulièrement difficile dans sa forme précoce, déjà parce q **premiers symptômes de la maladie de Parkinson** sont **longs à se manifester**, parce que la malad chronique (votre proche alterne entre moments où il vit normalement et moments où les mouvei deviennent difficiles) mais aussi et surtout parce que **la maladie est très rare avant 50 ans**.

Les cas de Parkinson précoce sont encore largement sous-diagnostiqués. On estime que 10 à 209

malades diagnostiqués présentaient des symptômes avant 40 ans. La maladie a la particularité développer plus lentement chez les jeunes et de n'entrainer, pour majorité, que des troubles moteur jeunes atteints de Parkinson doivent néanmoins vivre avec la maladie de Parkinson plus longten anticiper les difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans leur vie professionnelle et familiale.

Lorsque vous suspectez **la maladie de Parkinson** chez votre proche, n'hésitez pas à consulter votre **mé traitant**. Ce dernier établira un **premier bilan** et vous redirigera si nécessaire vers un **neurologue** qui p poser un diagnostic formel et vous proposer le traitement adéquat. Le choix du type de traitement se fair un premier temps sur un critère d'âge, puis en fonction des symptômes spécifiques.

Aidants, si la maladie est handicapante, elle n'en est cependant pas mortelle. La recherche sur la ma de Parkinson montre même qu'elle n'impacte pas l'espérance de vie.

Reconnaitre les premiers symptômes de la maladie de Parkinson

La maladie de Parkinson chez les jeunes est généralement d'origine génétique, ce qui est rarement chez les personnes âgées. Chez les plus jeunes, la maladie de Parkinson évolue plus lentement symptômes sont principalement moteurs, alors que chez les plus âgés la maladie et les traiter peuvent entrainer des troubles cognitifs, voire de la démence.

Les premiers symptômes de la maladie de Parkinson ne se manifestent qu'après la destruction de p la moitié des neurones à dopamine. Leur altération provoque différents symptômes, variables su l'évolution de la maladie de Parkinson et le malade.

La lenteur du mouvement

La lenteur est due au manque de dopamine et impacte particulièrement les mouvements demandant précision ou les mouvements semi-automatiques comme marcher ou écrire. Pour continuer d'exécu mouvement, votre proche va donc être obligé de le penser de manière volontaire, ce qui lui den beaucoup d'énergie et de volonté.

Aidants, lorsque vous voyez que votre proche a de la difficulté à terminer un mouvement, n'hésitez l'encourager et à accompagner son mouvement, la **stimulation auditive** est aussi réellement efficace la **prise en charge de la maladie de Parkinson**.

Le tremblement des membres au repos

C'est le symptôme le plus connu de la maladie, et pourtant tous les malades de Parkinson ne trem pas (36%) ce qui peut parfois retarder le diagnostic. Le tremblement ne se produit que lorsque le me est au repos et cesse dès qu'un début de mouvement est initié. Il concerne le plus souvent les men supérieurs (doigts, poignets, mains), ne concerne parfois qu'un seul côté du corps et peut se propage membres inférieurs.

Aidants, si votre proche a des tremblements lorsque les membres ne sont pas en repos, **il ne s'agit p Parkinson** mais d'un autre handicap qu'il est également possible de traiter, n'hésitez pas à consulter médecin traitant.

La raideur des membres

La raideur est due à une **crispation musculaire** et peut entrainer **des crampes ou des tendinites**. Le souvent, les raideurs se concentrent le **long de la colonne vertébrale** ce qui donne l'impression que proche à froid, il est **vouté vers l'avant**, la **tête baissée**, pose caractéristique des **malades de Parkinso**i

Les autres symptômes de la maladie de Parkinson

Les symptômes étant variables d'un malade à l'autre, il en existe d'autres :

• Le freezing : Au moment de certains mouvements, comme le franchissement d'une porte démarrage de la marche, votre proche peut bloquer, être cloué au sol. Il va piétiner sur place avancer.

Pour le débloquer et **mieux vivre Parkinson**, il existe **des astuces simples** comme créer un obstafranchir devant lui (une boulette de papier ou votre propre pied), l'encourager ou cadencer les pas.

• La somnolence et les troubles du sommeil : Environ 50% des malades de Parkinson sout d'insomnies chroniques. Une personne non malade peut elle aussi voir son sommeil troublé pour Parkinson ce trouble est particulièrement régulier et répété. Même chose pour la somno si elle est normale après les repas, dans le cas de Parkinson votre proche peut s'endormin rapidement et n'importe où, y compris dans les lieux publics, au travail ou plus dangereux da transports.

Aidants, si votre proche souffre de somnolence, il est recommandé pour lui d'arrêter la conduite.

Comment évolue la maladie de Parkinson?

Si **l'évolution de la maladie de Parkinson** est lente et variable selon les individus, 4 phases généralement décrites :

- <u>L'apparition des premiers symptômes de la maladie de Parkinson</u>: C'est le début de la maladie de Parkinson : C'est le début de la maladie de la
- <u>La recherche de l'équilibre</u>: Avec la pose du diagnostic vient le **début du traitement de la ma de Parkinson au niveau médical** et la recherche d'équilibre dans son dosage. Mais la phase d'équi concerne aussi la vie de votre proche, la recherche de ses limites, de ce qu'il peut encore faire et

devient difficile. De manière générale dès que le traitement est équilibré, **il atténue efficaceme symptômes** et entraîne un mieux vivre de la maladie.

- <u>L'apparition des complications</u>: Le diagnostic de Parkinson étant fait plus tôt, la prise du traité se fait elle aussi plus tôt et l'apparition des effets secondaires peut donc être plus rapide. Aic sachez qu'il revient à votre proche de prendre, avec son médecin, la décision de retarder la pri médicaments pour retarder les effets secondaires. Cette décision devra se faire de façor prudente et en fonction des tâches que votre proche peut encore effectuer sans assistance o possibilités d'aménagement.
- La phase avancée de la maladie de Parkinson : Cette étape est souvent la plus compliquée à pour vous et votre proche ; les traitements peuvent être de moins en moins efficaces, les secondaires de plus en plus lourds et peuvent même entrainer des **troubles cognitifs** complémence ou un état global d'immobilisme chez votre proche.

Comment vivre avec la maladie de Parkinson?

Au fur et à mesure de sa progression, la maladie de Parkinson prend une place de plus en plus impo dans votre quotidien et celui de votre proche. Aucun médicament ne permet pour l'instant de ralen stopper sa progression, en revanche de nombreux traitements peuvent améliorer la qualité de votre proche.

Les traitements médicamenteux

Il existe un grand nombre de médicaments pour réduire les symptômes de Parkinson, pour sa forme pre sont généralement prescrites :

- Les substances qui vont **se transformer en dopamine** dans le cerveau, parmi lesquels la Lévodo_l est le traitement de référence de **la maladie de Parkinson**, il possède entre autres le meilleur ra efficacité/effets indésirables ;
- Les substances qui vont agir comme la dopamine ;
- Les substances qui vont bloquer ou réduire la dégradation de la dopamine.

Les traitements non médicamenteux

La maladie de Parkinson touchant aux fonctions motrices, il est recommandé, en plus des traitemen **pratiquer de l'activité physique** comme du sport ou de la **rééducation** auprès de kinésithérapeut d'orthophonistes pour **mieux vivre Parkinson**.

- <u>La kinésithérapie</u> pour rétablir les fonctions motrices et la souplesse de votre proche : Il est importe de pratiquer la rééducation à tous les stades de la maladie pour lutter contre la perte d'autonoi s'entraîner aux gestes du quotidien.
- <u>Consulter un **orthophoniste**</u>: Peut être particulièrement utile dans le cas de crispation an nive visage ou de trouble du langage associé, votre proche **pourra apprendre à réguler son soul**

poser ses mots et continuer à parler correctement malgré la maladie.

• De manière générale **toute activité physique est bonne** dès lors qu'elle n'est pas trop violen sport va en plus entraîner le cerveau à créer de la dopamine et réduire, de lui-même, les symptômes

Si votre proche souhaite pratiquer un sport, nous vous recommandons des étirements, de la gym (comme le yoga), de l'aérobic, du vélo, de la marche ou encore de la dance (comme le tango).

Des aménagements de vie spécifiques

Le fait d'être diagnostiqué tôt comme souffrant de Parkinson entraine **des bouleversement aménagements**, aussi bien au niveau physique mais aussi psychologique.

• <u>Des aménagements au travail</u>: Continuer de travailler en ayant Parkinson est une décision prennent beaucoup de malades de la forme précoce. Continuer signifie aussi se poser de nou questions: Doit-il en parler à sa hiérarchie? Comment vont réagir ses collègues? Comment amé son temps et son poste de travail? Il n'y a aujourd'hui en France aucune obligation de signifie handicap que ce soit à l'employeur ou aux collègues, sachez en revanche que pour bénéficier aménagement de poste il faudra voir avec la médecine du travail, elle seule peut déter l'aptitude au poste et proposer les aménagements spécifiques.

Si votre proche est diagnostiqué Parkinson avant 40 ans, des experts canadiens estiment qu'il devrait per continuer à travailler entre 15 et 20 ans, ce qui est le double d'une personne diagnostiquée après 60 ans sûr **il s'agit d'une estimation** et certaines personnes préféreront s'arrêter avant, d'autant que les sympt sont renforcés par le stress.

• <u>Des aménagements à la maison</u>: Avec Parkinson, votre proche sera peut-être de **moins en r capable d'assurer les tâches qu'il faisait quotidiennement**. Si vous êtes en couple, il est importe d'en discuter avec votre conjoint afin que la répartition des tâches puisse se faire de façon harmon

Si vous avez des enfants, **il ne faut pas hésiter à leur en parler**, ils sont très sensibles aux changer d'humeur de leurs parents et sentiront si vous leur cachez quelque chose. Ne rien leur dire c'est le 1 d'ajouter des problèmes familiaux à la maladie. N'hésitez en revanche pas à les rassurer sur l'amour que leur porter et sur le fait que la maladie n'est pas mortelle et qu'ils ne perdront pas leur papa ou leur mai cause de la maladie.



Pas toujours simple de trouver des informations claires et pertinentes sur la **législation handica l'aménagement du domicile** ou la **gestion du quotidien** d'une personne en situation de handicap! c'est votre cas, sachez que vous êtes des millions d'aidants en France à partager les mêmes question et les mêmes attentes. C'est pour cela que nous avons créé **l'Atelier des Aidants**. Ici, vous aurez acc à des fiches pratiques sur les aides auxquelles votre proche peut prétendre, des recommandation d'experts ou des conseils pour son bien-être. Des **aides aux aidants** (https://atelierdesaidants.f complètes!

Grâce à l'Atelier des Aidants, vous pouvez échanger sur un forum avec d'autres aidants et créer espace personnel qui simplifiera votre parcours d'aidant.

Découvrez-en plus!

Je rejoins la communauté (/forum-communaute-aidants)

Je me connecte à mon espace (https://www.atelierdesaidants.fr/app/#/)



Indéminité et prise en charge de votre proche pendant votre hospitalisation. Accompagnement administratif, budgétaire, psychologique, et juridique. Solutions de répit.

(http://familyaidant.spbfamily.eu/lp-family-aidant-



aladom?utm_source=ada&utm_medium=display&utm_campaign=fa&utm_content=desktop)



L'**Atelier des Aidants**, c'est un lieu de partage sur lequel tous les aidants, qu'ils soient familiat professionnels, trouveront l'information, les conseils, l'écoute et les réponses dont ils ont besoin.

Rejoindre la communauté L'**Atelier des Aidants**, c'est simplifier son quotidien au profit de son bien-être celui de son proche.

L'ACTUALITÉ



(https://atelierdesaidants.fr/liberte-choisir-avenir-professionnel-changements)

Liberté de choisir so avenir professio quels

changements? (https://atelierdesaidants.fr/liberte-choisir-avenir-professionnel-changements)



(https://atelierdesaidants.fr/activites-realiser-enfant-situation-handicap)

Activités à réali avec un enfant situation de handicap

(https://atelierdesaidants.fr/activites-realiser-enfant-situation-handicap)

LA NEWSLETTER

Votre email *
Votre adresse email
Confirmation *
Oui, je veux recevoir chaque semaine la newsletter de l'Atelier des Aidants et je confirme avoir pris connaissance des <u>mentions</u> <u>légales</u> . (/mentions-legales)
Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant à l'adresse <u>servicemarketing@spbfa</u> (mailto:servicemarketing@spbfamily.eu)
S'INSCRIRE
UNE QUESTION ?
Appelez-nous au 05 24 99 07 51
NOS RÉSEAUX SOCIAUX
f (https://www.facebook.com /Latelier-des-aidants- 138522153383541) \$\frac{\f
© 2018 L'Atelier des Aidants – Tous droits réservés Plan du site (/sitemap) Mentions légales (/mention legales)